



## **POUR LA DEFENSE DU CODE DU TRAVAIL ET DES STATUTS DE LA FONCTION PUBLIQUE RETRAIT DU PROJET DE « LOI TRAVAIL » NI AMENDABLE NI NEGOCIABLE !**

Ce projet de loi dont le but est le dynamitage du Code du Travail, notamment par la suppression des normes nationales et des accords collectifs, aura comme conséquence logique la liquidation des statuts de la Fonction Publique et leur remplacement par des accords locaux.

Contre la démolition systématique de nos structures, emplois, missions à travers les fermetures/fusions de services et la retenue à la source confirmée par l'exécutif ;

Contre la menace aigüe que fait peser le projet de régime indemnitaire fusionné (RIFSSEP) sur nos primes DGFIP (2017) ;

Contre les décisions chaotiques (Bornes CAF, restructurations réseau, TH etc...) qui minent le travail au quotidien ;

Face à la menace d'une grève interprofessionnelle de grande ampleur le 31 mars, le gouvernement qui avait prévu 0.2 ou 0.3% d'augmentation en a accordé finalement 0.6 au 1<sup>er</sup> juillet 2016. Une aumône qui n'abuse personne !

**Le 31 mars, ensemble, revendiquons :**

- le maintien de nos statuts et le retrait de la « loi Travail » ;
- l'arrêt des restructurations, des suppressions d'emplois...
- l'abandon du RIFSSEP et une revalorisation significative du point d'indice

# **TOUS EN GREVE LE 31 MARS 2016**

## **Manifestation 13h30 Manu. Des Tabacs / Bellecour**